Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_011-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Date de la convocation : 30/01/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le jeudi 5 février à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, POSTADJIAN Guillaume, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François et PRIGENT Guy.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette procuration à Mme Lognoné Jamila et Mr Olivier TUFFIER procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal.
Secrétaire : MR PRIGENT Guy a été élu secrétaire.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA PRESQU'ÎLE DE PLEUBIAN – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame Le Maire informe le conseil municipal que le congrès départemental 2026 du don du sang a lieu cette année à Pleubian. Elle donne lecture du courrier reçu du Président de l'Association demandant une subvention exceptionnelle pour organiser au mieux ce congrès.

Le conseil municipal par 10 voix pour :

- **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association des donneurs de sang bénévoles de la presqu'île de Pleubian
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer tous documents nécessaires au versement de cette subvention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ

Certifié exécutoire par transmission, Le 16/02/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ